



Neuville Infos

Août 2026



MUNICIPALITÉ

Accueil du public

Le secrétariat de mairie est ouvert pendant les vacances les mardis et vendredis matins de 10h00 à 12h00
Sur rendez-vous : Mairie.neuville55120@gmail.com – 03 29 88 45 18

Déchets

Nous tenons à vous rappeler que vous pouvez déposer toutes sortes de déchets à la déchèterie de Clermont. En raison des fortes chaleurs annoncées sur le territoire, la déchèterie adapte temporairement ses horaires d'ouverture. Elle sera ouverte uniquement le matin selon les horaires suivants :

• **Mardi : 7h30 – 12h00** • **Vendredi : 9h00 – 12h00** • **Samedi : 8h00 – 12h00**

Le mercredi après-midi sera donc fermé durant cette période d'adaptation.

Les horaires habituels sont les suivants :

Mardi 7h30 – 12h • **Mercredi 13h30-18h30** • **Vendredi 9h-12h /13h30 -18h30** • **Samedi 8h-12h/13h-17h**

La société qui collecte les sacs jaunes, nous a rappelé qu'il ne faut pas mettre **les gros cartons** dans les sacs jaunes sous peine de refus de ramassage.



Cadeaux à retirer en mairie

Nous informons les nouveaux habitants ainsi que les parents de notre nouveau-né qui n'ont pas pu participer à la fête du 14 juillet que leur cadeau les attend en Mairie.

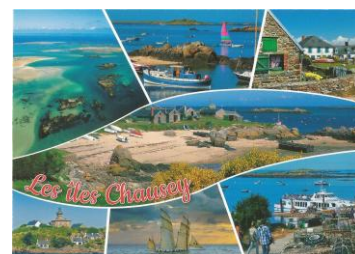
Animaux

Nous sommes obligés de vous rappeler qu'il est nécessaire de promener vos animaux en laisse.

Pour rappel, Maëlys et Frédérique PRAME sont disponibles pour vous renseigner concernant la stérilisation des chats.

Voyage des CM au Mont Saint-Michel

Un Grand Merci à Gabin, Séléna, Johan, Leyna et Nathan pour la carte postale envoyée à la Mairie lors du voyage scolaire au Mont Saint Michel.





- **Samedi 8 août** : une marche d'environ 6,6 km est organisée par la commission culture et jeunesse.
Départ à 14h de la place de l'église.
- **Vendredi 14 août** : Soirée jeux de société ouverte à tous (20h00 à la salle des fêtes).
- **Samedi 15 août** : la « fête du 15 août » est organisée comme chaque année par notre comité des fêtes :
 - 16h00 : Concours de quilles
 - 16h00 : Bal musette + DJ
 - 23h00 : Feu d'artifice (en fonction des arrêtés préfectoraux)
 - Entrée gratuite
 - Buvette et restauration sur place

En raison du bruit provoqué par le feu d'artifice, il est recommandé aux propriétaires d'animaux de les surveiller voire de les rentrer.

- **Juillet et août** : « rallye-photo » à la découverte de Neuville, des exemplaires sont encore disponibles dans le hall d'entrée de la mairie.
- **Les week-end** : exposition des photos du concours de l'étang des Bercettes au lavoir avenue de la Guadeloupe.

Lien avec la Guadeloupe

L'échange de courriers avec la Guadeloupe va continuer. Il est ouvert à tous les enfants de la commune à partir du CE1. Merci de contacter Nicolas JOLY (06.76.27.97.97) avant le 30 août si vous êtes intéressés.

L'AIRE DU TEMPS

L'association « l'Aire du Temps » se réunit chaque jeudi à la salle des fêtes de Neuville de 14h00 à 18h00 et accueille les enfants qui le souhaitent pour jouer aux cartes.

Dans le cadre de la protection des données, toutes les données que vous fournissez à la mairie sont traitées par la commune pour répondre à vos demandes et assurer ses missions de service public. Accessibles uniquement aux services municipaux habilités et sont conservées le temps nécessaire, puis archivées selon la réglementation.

Vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, opposition selon les cas, limitation, effacement) auprès du DPO : dpo.informatique@cdg55.fr

En cas de difficulté saisir la CNIL : <https://www.cnil.fr>

IPNS ne pas jeter sur la voie publique
mairie.neuville55120@gmail.com